



## CHAMPIONNAT DE GROUPES 300m - 2016

### Instructions pour la finale cantonale

#### Composition des groupes

Si, par rapport à la finale de district la composition du groupe change, la liste nominative de celle-ci sera transmise au responsable cantonale par e-mail ou par courrier **jusqu'au jeudi 12 mai 2016, 19.00**

**Nouveau : Dès cette année il est possible d'effectuer les mutations online sur le site de la SCTF. Le lien direct est : <http://www.sctf.ch/csg-300m-mutation.html>**

#### Finance d'inscription

**CHF 50.- par groupe participant à la finale (+ les munitions), à payer sur place.**

#### Munitions

**Les munitions pour la finale cantonale sont organisées par la SCTF et sont distribuées sur place.**

Seules les munitions d'ordonnance distribuées par la SCTF sont autorisées.  
Chaque groupe payera les munitions lors du tirage au sort de la cible.

**Le prix des munitions par groupe est le suivant :**

	<b>Qualification (1er tour)</b>	<b>Finale (2ème tour)</b>
<b>Cat. A</b>	<b>CHF 45.-</b>	<b>CHF 40.-</b>
<b>Cat. D</b>	<b>CHF 40.-</b>	<b>CHF 35.-</b>

#### Sécurité

Chaque chef de groupe est responsable de la manipulation correcte des armes par les membres de son groupe. Il effectuera le contrôle du retrait des cartouches chez chaque tireur de son groupe, après que ce dernier ait terminé son programme de tir.

## SOCIETE CANTONALE DES TIREURS FRIBOURGEOIS

Le responsable du championnat de groupes 300m  
Fritz Herren

